



Communiqué intersyndical post-grève du 19 mars

Mobilisation générale pour la rentrée 2026 !

DÉTERMINÉ·ES À POURSUIVRE LA LUTTE !

Nous étions rassemblé·es devant le Rectorat jeudi 19 Mars : des personnels en grève, des parents, des élèves. De nombreux établissements et écoles étaient représentés : collèges d'Is sur Tille, des Lentillères, de Brochon, de Nuits, de Nolay, de Sombornon, Boris Vian... lycées le Castel, Eiffel, Montchapet, Carnot... écoles Mansart à Dijon, En St Jacques à Chenôve, Matisse à Is sur Tille, Henri Chaland à Nuits... et tant d'autres.

Nous étions 500 personnels en grève sous les fenêtres de la Rectrice qui n'a pourtant pas voulu descendre nous parler ni recevoir une délégation d'une personne par établissement.

Les conditions de travail sont intolérables. Nous ne supportons plus les fermetures de classes, la pénurie de remplaçant·es, les postes supprimés, les postes partagés sur deux ou trois établissements, les effectifs qui explosent : à 31 en collège, à 36 en lycée même en séries technologiques, nous ne pouvons pas travailler.

Nous réclamons des moyens pour chacun de nos établissements, mais nous ne voulons pas que les moyens gagnés par les uns soient des moyens pris sur les autres. Toutes nos revendications sont légitimes, et si la dotation dans chaque académie ne suffit pas, que le ministère abonde toutes les dotations et annule toutes les suppressions de postes. Nous continuons de dénoncer les choix budgétaires du gouvernement qui poursuit sa politique d'aide publique aux entreprises sans contrepartie (211 milliards / an) et dépense plus pour les armées et pour la guerre que pour l'Éducation Nationale.

NOUS SOMMES DÉTERMINÉ·ES À CONTINUER LA LUTTE ET NOUS SAVONS QU'UNE JOURNÉE NE SUFFIT PAS :

- **Dès le 24 mars**, après connaissance des écoles retenues par l'administration pour le projet de carte scolaire, **mobilisons-nous dans les écoles !**
- **Grève et rassemblement** devant le rectorat dès 8h45 le jour du CSA 1^{er} degré lundi **30 mars**,
- **Journée nationale de grève le 31 mars** (avec renouvellement de notre demande d'une audience d'établissements, un délégué par établissement ou par école),
- **Journée collèges morts le 1^{er} avril.**

Mobilisons-nous massivement pour notre service public d'Éducation nationale !